



Asmae - Association Sœur Emmanuelle
Lettre d'information bimestrielle n°3 - Septembre 2009

Sur le chemin de l'école... grâce au parrainage

C'est la rentrée scolaire ! Partout, les enfants reprennent le chemin de l'école. L'accès gratuit à une scolarité de qualité est un droit pour tous les enfants, garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant.. Mais dans les pays du Sud, la réalité est souvent plus compliquée. Parce qu'aller à l'école, ça coûte cher alors quand on vit dans un bidonville de Manille, est-ce que c'est possible ?

Par l'intermédiaire d'Asmae, 1265 parrains fidèles soutiennent la scolarité des enfants défavorisés dans chacun de nos pays d'intervention. Grâce à une scolarité de qualité, les enfants peuvent de venir acteurs du développement de leur communauté.

« Mes parents sont décédés il y a dix ans. Je croyais que c'était impossible pour moi d'aller à l'université mais par chance, j'ai été acceptée chez TOS. Ça ne m'a pas seulement aidée financièrement, cela m'a aussi aidée à construire ma confiance en moi et à développer ma personnalité. » Grâce au parrainage dont elle a bénéficié, Irish a pu étudier. Elle est aujourd'hui professeur des écoles. « Je suis très heureuse d'être diplômée et je souhaite remercier Asmae au nom de tous les parrainés ».

TOS est une association philippine partenaire d'Asmae depuis 1996. Elle permet l'accès à une éducation de qualité dans les quartiers défavorisés de Caloocan au nord de Manille. Dans les écoles publiques aux Philippines, les conditions d'apprentissage sont très difficiles. Un même professeur assure chaque jour l'enseignement à trois classes successivement par système de roulement, chaque classe n'a donc que quelques heures de cours par jour. On compte parfois 70 à 90 élèves par classe et le système scolaire classique est très souvent basé sur l'apprentissage par cœur et la répétition. Les écoles ouvertes par TOS proposent des méthodes d'apprentissage innovantes, encourageant les enfants à apprendre et découvrir par eux-mêmes. Les élèves suivent huit heures de cours et il y a 30 à 35 élèves par classe. Les professeurs sont plus particulièrement à l'écoute des élèves en difficulté.



Crédit : Hélène Blary

Afin de permettre aux enfants de suivre une scolarité, TOS et Asmae ont mis en place un programme de parrainage qui prend en charge la cantine, les frais de scolarité, les sorties et le camp d'été des enfants. 55 élèves suivent aujourd'hui des études à l'université grâce au parrainage. « Peut-être que les parrains ne se rendent pas compte de l'impact que le parrainage a sur la vie de ces jeunes. Je peux dire qu'ils n'auraient pas fait d'études et ne seraient pas professeurs aujourd'hui » précise Rekka, coordinatrice de l'association. Sur les 24 professeurs de l'association, sept d'entre eux ont été parrainés pendant leurs études. Tous les anciens parrainés ont aujourd'hui un travail.

La démarche de parrainage d'Asmae

Le parrainage est un des quatre moyens d'action d'Asmae. Les programmes de parrainage sont mis en place via des associations locales, nos partenaires, avec qui nous travaillons souvent depuis plusieurs années et qui se chargent directement de la mise en œuvre des parrainages. Elles identifient l'étudiant ou l'enfant nécessitant un appui financier pour la poursuite de sa scolarité ou les enfants en très grandes difficultés. Elles se chargent ensuite du suivi régulier et de l'accompagnement des enfants sous l'œil et avec l'appui de nos représentants sur le terrain, les coordinateurs de programmes.

Les enfants parrainés sont issus de milieux familiaux très défavorisés. Ce sont des enfants qui vivent au quotidien dans des conditions précaires et avec souvent d'importantes difficultés familiales ou une histoire compliquée : enfants vivant dans la rue, orphelins, enfants porteurs de handicap. Ils sont scolarisés dès la maternelle, en primaire, au collège et jusqu'à leur formation professionnelle ou l'université.

Nos actions visent non seulement à améliorer les possibilités d'accès au système scolaire pour les enfants issus de familles pauvres (par la promotion de l'éducation auprès de la communauté ou la prise en charge des frais de scolarité grâce au parrainage), mais aussi à favoriser un enseignement de qualité. Ainsi, nous intervenons également au sein des structures existantes, en améliorant la qualité de formation des enseignants, en réhabilitant des salles de classes ou encore en finançant du matériel pédagogique.

Parrainer un enfant, c'est lui offrir la possibilité de se construire et de s'épanouir dans son environnement et le respect de sa culture. C'est aussi un formidable moyen de s'engager de manière concrète et de s'ouvrir sur le monde en découvrant et en faisant connaître les conditions de vie des enfants du Sud.

Mady Chanrion